



AUSTRALIA FRANCE FOUNDATION

PRIX SADLIER STOKES 2014

INFORMATIONS RELATIVES A LA CANDIDATURE

Le prix 'Sadlier Stokes', offert par l'*Australia France Foundation*, fut créé par le Gouvernement australien en 1989 pour rendre hommage au courage extraordinaire du Lieutenant Clifford Sadlier et du Sergent Charlie Stokes lors de la bataille décisive de Villers-Bretonneux le 25 avril 1918.

Attribution du prix

L'*Australia France Foundation* remet une somme totale de 4 500 € répartie entre trois établissements scolaires situés dans les régions ayant des liens historiques avec l'Australie (régions du Nord, de la Picardie et de la Somme). Cette somme est ventilée comme suit :

- 1 500€ attribués à une école primaire,
- 1 500€ attribués à un collège d'enseignement secondaire,
- 1 500€ attribués à un lycée

Toutes les écoles des communes se trouvant dans les trois départements du Nord, de la Somme et du Pas-de-Calais, ont la possibilité de postuler pour ce prix.

Critères de sélection

Le jury tiendra compte des critères ci-dessous :

1. Projet : Les prix seront attribués aux classes qui auront soumis un projet répondant aux spécifications suivantes :
 - Ce projet doit avoir un lien avec l'Australie d'aujourd'hui, ou avec la participation de l'Australie à la Première Guerre mondiale, ou encore avec les activités commémoratives de l'Australie dans le nord de la France.
 - Il peut être réalisé sous forme d'exposition, de spectacle, de poésie, de nouvelles, de jeu de piste, ou au moyen de tout autre support pédagogique.
 - Il est ouvert à toutes les disciplines enseignées : classes de langue (français, anglais, allemand, etc.), sciences humaines (histoire, géographie, éducation civique, musique, etc.), sciences de la vie et de la terre, informatique, classes techniques, etc.
2. Présentation : Seules les candidatures soumises au format électronique seront prises en considération. Toutes les sections du formulaire doivent être remplies. Si nécessaire, des pages supplémentaires peuvent être ajoutées. La présentation du document final constituera également un critère de sélection.

Les candidats peuvent être interrogés sur certains points de leur demande si cela est jugé nécessaire.

Procédure de candidature et de sélection

1. Les formulaires sont mis en ligne sur le site Internet de l'Ambassade d'Australie : www.france.embassy.gov.au.
2. Le formulaire de candidature doit être signé par l'enseignant(e) de la classe candidate et contresigné par le directeur de l'établissement.
3. Le formulaire de candidature doit être envoyé **avant le vendredi 28 mars 2014** à l'adresse suivante :

**Australia France Foundation
Ambassade d'Australie
4, rue Jean Rey
75724 Paris Cedex 15**

4. Les demandes seront examinées par un jury constitué de trois membres du personnel de l'Ambassade d'Australie à Paris. Celui-ci pourra consulter le Maire de la commune concernée et/ou le Principal de l'établissement et/ou d'autres référents, et pourra également interroger le candidat sur le contenu de sa demande.
5. Les recommandations du jury seront soumises à l'Ambassadeur d'Australie, qui prendra la décision finale.
6. Un des membres du jury contactera les lauréats par téléphone. Un courrier leur sera alors envoyé, confirmant l'attribution du prix. Les candidats ont une semaine pour confirmer s'ils acceptent le prix.
7. Les maires seront informés, par écrit, des résultats définitifs.
8. Le prix sera remis aux lauréats lors des commémorations annuelles de l'Anzac Day (le 25 avril). Un ou plusieurs représentants des classes lauréates devront être présents lors de la cérémonie de remise du prix.

Modalités d'attribution

1. Les bénéficiaires du prix s'engagent à citer *l'Australia France Foundation* comme organisme leur ayant octroyé ces fonds. Les candidats s'engagent à être disponibles pour des entretiens ou pour toute publicité qui pourra être faite autour de leurs projets.
2. Dans le mois qui suit la fin du projet, les bénéficiaires du prix doivent fournir au Directeur de l'AFF un rapport écrit détaillant comment les fonds ont été utilisés au bénéfice de l'école.